

AMREF FRANCE

Association loi 1901
23 Quai Alphonse Le Gallo
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

SAS WOLFF et Associés

9 Boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'AMREF,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AMREF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte et en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources respectent les réglementations en vigueur ainsi que les dispositions du règlement CRC 2018-06 et qu'elles ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

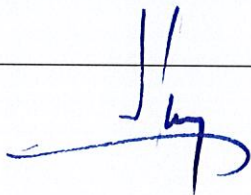
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chamalières, le 17 juin 2021

Le commissaire aux comptes

SAS WOLFF et Associés



Patrick WOLFF

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBIUSE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 025		2 025	2 025		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	39 109	38 212	897	1 828	931-	50.93-	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	41 134	38 212	2 922	3 853	931-	24.16-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	16 850		16 850		16 850	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	567 393	18 000	549 393	378 244	171 149	45.25
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	16 234		16 234	19 621	3 386-	17.26-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	816 566		816 566	461 217	355 349	77.05	
Charges constatées d'avance (2)	5 538		5 538	3 196	2 342	73.27	
Total II	1 422 581	18 000	1 404 581	862 278	542 303	62.89	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 463 715	56 212	1 407 503	866 131	541 372	62.50	

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	63 536	61 338	2 198	3.58
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 068	2 198	130	5.90
	Situation nette (sous total)	65 604	63 536	2 068	3.26
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	65 604	63 536	2 068	3.26
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	1 230 322	663 376	566 946	85.46
	Total II	1 230 322	663 376	566 946	85.46
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 016	103 066	81 050	78.64
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	42 922	35 694	7 228	20.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	459	459		
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	46 180		46 180	
	Total IV	111 577	139 219	27 642	19.86
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 407 503	866 131	541 372	62.50

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

139 219

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
	Commissaire aux Comptes SAS WOLFF & ASSOCIES 19, boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERE S Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23			
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service		1 050 679	1 050 679	100.00
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 143 820		2 143 820	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	152 857		152 857	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	250 729		250 729	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 662	33 730	31 068	92.11
Utilisations des fonds dédiés	320 413	422 150	101 737	24.10
Autres produits	3	4	1	31.02
Total I	2 870 483	1 506 562	1 363 921	90.53
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock	16 850		16 850	
Autres achats et charges externes	1 736 316	900 146	836 170	92.89
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 089	8 039	5 950	74.02
Salaires et traitements	174 257	255 183	80 926	31.71
Charges sociales	66 302	97 836	31 534	32.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	931	1 254	323	25.76
Dotations aux provisions	18 000		18 000	
Reports en fonds dédiés	887 359	241 702	645 657	267.13
Autres charges	12	43	31	72.50
Total II	2 868 416	1 504 202	1 364 213	90.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 068	2 360	292	12.38

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 23

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change	1	2	1-	55.37-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1	2	1-	55.37-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1	2	1-	55.37-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 068	2 362	293-	12.42-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		163	163-	100.00-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		163	163-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		163-	163	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	2 870 484	1 506 564	1 363 920	90.53
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 868 416	1 504 366	1 364 050	90.67
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 068	2 198	130-	5.90-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	16 850	20 800	3 950-	18.99-
Prestations en nature	29 500	111 692	82 192-	73.59-
Bénévolat				
TOTAL	46 350	132 492	86 142-	65.02-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	41 850	102 337	60 487-	59.11-
Prestations en nature	4 500	30 156	25 656-	85.08-
Personnel bénévole				
TOTAL	46 350	132 492	86 142-	65.02-

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 21

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**SAS WOLFF & ASSOCIES**

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 23

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	31/12/2020 12 Dont générosité du public	TOTAL	31/12/2019 12 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	152 857	152 857	73 332	73 332
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	152 857	152 857	73 332	73 332
- Dons manuels	152 857	152 857	73 332	73 332
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	250 729		969 758	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	250 729			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			969 758	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 143 820		7 589	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 665		33 736	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	320 413	2 793	422 150	71
TOTAL	2 870 484	155 650	1 506 565	73 403
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 704 586	86 090	752 341	5 953
1.1 Réalisées en France	113 454	82 804	158 826	5 882
- Actions réalisées par l'organisme	113 454	82 804	158 826	5 882
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	1 591 132	3 286	593 515	71
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 591 132	3 286	593 515	71
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	89 586	69 560	223 522	65 980
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	89 586	69 560	99 681	65 980
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			123 841	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	168 884		286 801	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	18 000			
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	887 359		241 702	1 470
TOTAL	2 868 415	155 650	1 504 366	73 403
EXCEDENT OU DEFICIT	2 069		2 199	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)**SAS WOLFF & ASSOCIES**19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 31 35 2

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	46 350		132 492	
Bénévolat			20 800	
Prestations en nature	29 500		111 692	
Dons en nature	16 850			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	46 350		132 492	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	16 850		93 231	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	29 500		39 261	
TOTAL	46 350		132 492	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 31 56 20

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS SOCIALES	86 090	5 953	80 137	NS
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	82 804	5 882	76 922	NS
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	3 286	71	3 215	NS
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	69 560	65 980	3 580	5.43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	69 560	65 980	3 580	5.43
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL DES EMPLOIS	155 650	71 933	83 717	116.38
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		1 470	1 470	100.00
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL	155 650	73 403	82 247	112.05

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 31 56 01

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	152 857	73 332	79 525	108.45
- Dons manuels	152 857	73 332	79 525	108.45
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats				
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
TOTAL DES RESSOURCES	152 857	73 332	79 525	108.45
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 793	71	2 722	NS
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL	155 650	73 403	82 247	112.05

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDOS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 793	1 394	1 399	100.36
(-) Utilisation	2 793	71	2 722	NS
(+) Report		1 470	1 470	100.00
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		2 793	2 793	100.00

Commentaires:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 - Fax 04 73 36 35 23

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 407 503 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 870 483 Euros et dégageant un excédent de 2 068 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Activité de l'année :

L'AMREF France soutient plusieurs programmes mis en oeuvre par les équipes de terrain de l'AMREF en COTE D'IVOIRE, en REPUBLIQUE DE GUINEE et au SENEGAL.

Les programmes mis en oeuvre par l'AMREF couvrent cinq grandes priorités de santé publique :

- Lutte contre les grandes épidémies
- Santé de la mère et du nouveau-né
- Accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- Assistance médico-chirurgicale pour les femmes et les enfants
- Formation de personnel de santé

Il est à noter que l'année 2020 a été bouleversée par la pandémie de Covid-19. A partir du mois de mars et tout au long de l'année, l'AMREF France a développé des actions spécifiques dans le but de réduire l'incidence et l'impact sur la santé du Covid-19.

2/ Conséquences de l'évènement COVID-19 : Impact significatif :

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période :

Lors du premier confinement, l'association a eu recours au chômage partiel afin de compenser la baisse d'activité et de pouvoir mettre en place le télétravail pour l'ensemble des salariés.

Par la suite, lorsque les partenaires ont repris une activité normale, les salariés ont pu reprendre le travail à temps complet en maintenant partiellement le télétravail.

ANNEXE

Commissaire aux Comptes

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 31 25 23

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes :

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conclusion :

L'association a su s'adapter à la situation sanitaire et économique. La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 35 35 27

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Changement de méthode

L'application du règlement 2018-06 constitue un changement de méthode, le précédent règlement étant le 99-01. Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- les produits ont été réaffectés dans les comptes adaptés
- les reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs et les engagements à réaliser sur ressources affectés ne sont plus traités en pied de compte de résultat mais sont intégrés au calcul du résultat d'exploitation
- la mise en oeuvre du règlement 2018-06 n'a pas eu d'autres impacts de présentation sur les comptes de l'association.

Informations générales complémentaires

Compte Emploi Ressources

Sur les emplois des ressources issues de la générosité du public :

* L'année 2020 a vu l'aboutissement d'un projet phare d'AMREF France, le PRECIS (Programme de Renforcement des Capacités des Infirmiers et Sages-femmes) couronné par la certification des étudiants infirmiers et sages-femmes de sa 4ème cohorte en octobre 2020. Le projet est à son terme au Sénégal, il est bien ancré institutionnellement sur le territoire grâce à ses sept riches années d'ancienneté et aux liens établis tant avec le Ministère de la Santé qu'avec les Syndicats nationaux d'infirmiers et de sages-femmes.

* Cette mobilisation et les efforts en France, ont eu lieu sur un exercice où le niveau de fonds collectés au titre de SUAM est relativement faible

* A ce titre, afin de contribuer à couvrir de manière équitable les frais engagés en France au titre de la campagne SUAM, la gouvernance de l'AMREF France a décidé d'appliquer sur le présent exercice le ratio suivant :

- 63 % affectés à l'appui technique de l'équipe programmes et partenariats en France et aux actions de communication, de mobilisation et de plaidoyer en France
- 37% affectés au cofinancement de programmes de terrain liés à la santé maternelle et infantile et incluant un volet de formation du personnel de santé en SMNI.

Sur les missions sociales :

Les actions réalisées directement correspondent aux activités de support et d'appui technique aux programmes terrain menées directement depuis la France. Ces activités étant régulières et incluses dans les missions même de l'Amref en France, elles sont donc enregistrées comme étant toutes engagées et réalisées sur l'année de l'exercice, de manière indépendante des versements aux bureaux africains chargés de la mise en oeuvre des programmes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sur le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs :

Au 31/12/2019, l'Association enregistrait un total de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs de 663 374 €. Les actions menées au cours de l'exercice ont permis de transférer aux actions terrain la somme de 320 413 €. Au 31/12/2020, le solde des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs s'élève à 342 962 €.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2020, les ressources collectées ont permis à l'Association de transférer 1 330 335 € aux actions terrain et de s'engager à réaliser des versements pour un montant de 887 359 € (transferts prévus à partir du 1er janvier 2021).

Ces engagements pour un montant total de 1 230 321 € seront réalisés au cours des exercices prochains en fonction de l'avancement des projets sur le terrain.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 025		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 109		
TOTAL	39 109		
TOTAL GENERAL	41 134		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 025	2 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 109	39 109
TOTAL			39 109	39 109
TOTAL GENERAL			41 134	41 134

ANNEXE

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 281	931		38 212
TOTAL	37 281	931		38 212
TOTAL GENERAL	37 281	931		38 212

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	931				
TOTAL	931				
TOTAL GENERAL	931				

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	61 338		2 198	0-	63 536
Excédent ou déficit de l'exercice	2 198	2 198-	2 068	0-	2 068
Situation nette	63 536	2 198-	6 465	2 198	65 604
TOTAL I	63 536	2 198-	4 266	0-	65 604

Tableau des variations des fonds propres - générosité du public

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves :										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves d'investissement										
Réserves de compensation										
Réserves de trésorerie										
Réserves réglementées										
Autres réserves	61 338				2 198		0-		63 536	
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	2 198		2 198-		2 068		0-		2 068	
Autres fonds associatifs										
Fonds propres avec droit de reprise :										
Apports										
Legs et donations										
Résultats sous contrôle de tiers										
Ecart de réévaluation										
Dotations consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Réserve de trésorerie										
Amortissement dérogatoire										
Différence / réalisation éléments d'actifs										
Autres provisions réglementées										
Droit des propriétaires										
TOTAL	63 536		2 198-		4 266		0-		65 604	

ANNEXE **SAS WOLFF & ASSOCIES**
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		18 000			18 000
TOTAL		18 000			18 000
TOTAL GENERAL		18 000			18 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	18 000	18 000	
Autres créances clients	549 393	549 393	
Personnel et comptes rattachés	296	296	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119	119	
Débiteurs divers	15 820	15 820	
Charges constatées d'avance	5 538	5 538	
TOTAL	589 165	589 165	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 016	22 016		
Personnel et comptes rattachés	5 790	5 790		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 863	35 863		
Autres impôts taxes et assimilés	1 269	1 269		
Autres dettes	459	459		
Produits constatés d'avance	46 180	46 180		
TOTAL	111 577	111 577		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Défi n°1				763 834	763 834
Défi n°2 - 3		580 815	320 413	123 525	383 927
Défi n°4		82 561			82 561
TOTAL		663 376	320 413	887 359	1 230 322

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

SAS WOLFF & ASSOCIES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	16 850		16 850	
Approvisionnements				
Total I	16 850		16 850	
Production				
Production en cours				

Le stock constaté au 31/12/2020 a un caractère exceptionnel et sera apuré en début d'année 2021 lors d'une vente aux enchères organisée par l'Association.

ANNEXE

SAS WOLFF & ASSOCIES

19, boulevard Berthelot

63400 CHAMALIERES

Tél. 04 73 31 56 00 – Fax 04 73 36 35 23

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les valorisations des dons en nature sont transmises par les partenaires conformément aux règles qui régissent les conventions de mécénat à savoir :

- Dons de marchandises : valeur comptable en stock,
- Dons de matériel d'équipement immobilisé : valeur vénale,
- Dons sous forme de prestation de service : prix de revient de la prestation offerte (à savoir, hors TVA et hors marge bénéficiaire).

Dans ces trois cas, et conformément à la loi, le partenaire justifie par un écrit officiel et détaillé la valorisation de son concours afin de permettre l'édition du reçu fiscal par l'AMREF.